



AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

Impression à partir d'une page du site internet de l'AMF

08 juin 2020

Etude sur les règles de profilage des clients des banques et l'appariement de ces profils avec les produits dans le cadre d'un service de conseil en investissement

Cette étude s'intéresse aux processus mis en œuvre par les banques pour assurer l'adéquation de leurs prestations de conseil en investissement aux caractéristiques de leurs clients. Elle analyse les règles de détermination des profils des clients et d'appariement de ces profils aux univers d'investissement (instruments financiers). En particulier, elle évalue leur impact sur la diversité des placements financiers recommandés ainsi que le rôle joué par les conseillers.

 Télécharger le contenu

Mots clés

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

SUR LE MÊME THÈME

 S'abonner à nos alertes et flux RSS

COMMUNIQUÉ COMMISSION
SANCTIONS

SANCTIONS & TRANSACTIONS

28 avril 2022

La Commission des sanctions de l'AMF sanctionne un conseiller en investissements financiers et son dirigeant pour des manquements à leurs obligations professionnelles



COMMUNIQUÉ AMF

COMMERCIALISATION

21 avril 2022

L'ACPR et l'AMF encouragent les professionnels à améliorer leurs pratiques de commercialisation de produits d'épargne et d'instruments financiers sur Internet



ACTUALITÉ

CONSEIL EN INVESTISSEMENT

06 avril 2022

Conseil bancaire : comment se passe la commercialisation des produits financiers ?



Mentions légales :

Responsable de la publication : Le Directeur de la Direction de la communication de l'AMF. Contact : Direction de la communication, Autorité des marchés financiers - 17, place de la Bourse - 75082 Paris Cedex 02